

pour la session de 1872.

Et le déposant ne dit rien de plus, et sa présente déposition lui ayant été lue il déclare qu'elle contient la vérité, y persiste et a signé.

Assermentée et prise ce dix-neuvième jour de septembre 1873, et reconnue le vingt-septième jour des dits mois et an.

(Signé) CHARLES DEWEY DAY, Président.
 " A. POLETTE, Comm.
 " JAS. ROBERT GOWAN, Comm.

PROVINCE D'ONTARIO, }
 Cité d'Ottawa. } DANS L'AFFAIRE DE LA COMMISSION.

Nommant CHARLES DEWEY DAY, ANTOINE POLETTE et JAMES ROBERT GOWAN, Commissaires pour faire enquête et rapport sur les faits mentionnés dans une certaine résolution présentée par l'HON. M. HUNTINGTON dans la Chambre des Communes le deuxième jour d'Avril, A. D. 1873, au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique.

Présents : LES COMMISSAIRES.

Ce neuvième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-treize a comparu personnellement par devant nous, les Commissaires ci-dessus nommés : WILLIAM EDWARD BLUMHART, de la ville de Québec, lequel étant dûment assermenté dépose et dit :

Je réside à Québec, mais cet été j'ai résidé temporairement au Nouveau-Brunswick. Mon occupation est celle d'agent général d'une Compagnie engagée dans la construction des chemins de fer. Je ne suis pas ingénieur, mais je vaque aux affaires de l'agence.

Q.—Étiez-vous résident de Québec durant les années 1871 et 1872? R.—Oui.

Q.—Connaissez-vous Sir Hugh Allan? R.—Je ne le connais pas.

Q.—Connaissez-vous M. George W. McMullen? R.—Non, je ne le connais pas.

Q.—Saviez-vous quelque chose au sujet d'une convention faite par ces messieurs relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique? R.—Non, je ne sais rien.

Q.—Étiez-vous en mesure de savoir quelque chose à ce sujet?

R.—Non.

Q.—Vous ne connaissez absolument rien de cette affaire?

R.—En effet, je ne connais rien autre chose que ce que j'ai appris par la presse.

Q.—Avez-vous pris quelque part aux élections de 1872?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous fait partie de quelque comité?

R.—J'ai fait partie de plusieurs comités, mais non du comité général.

Q.—Avez-vous fait partie de quelque comité organisé, comme on le supposait, dans l'intention de favoriser l'élection des candidats du gouvernement?

R.—Oui.

Q.—Saviez-vous quelque chose de la souscription d'argent pour favoriser les élections?

R.—Je sais que de l'argent a été souscrit.

Q.—Saviez-vous par qui?

R.—Plusieurs personnes ont souscrit. Je n'ai vu aucun nom, ni aucune liste de souscripteurs. Je sais que des souscriptions ont été faites. J'ignore jusqu'à quel montant.

Q.—Avez-vous si Sir Hugh Allan était un des souscripteurs?

R.—Je ne le sais pas.

Q.—Saviez-vous par quelles mains les sommes d'argent ont été employées par le Comité Central ou par quelque autre comité. R.—Je ne le sais pas.

Q.—Comment savez-vous que l'argent a été souscrit?

R.—Je me rappelle qu'un monsieur m'a dit qu'il avait souscrit.